



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## hôpitaux publics

Question écrite n° 80211

### Texte de la question

Mme Marie-George Buffet interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation de l'hôpital Jean-Verdier à Bondy (93). Comme tous les hôpitaux en France, cet établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris est confronté à de nombreuses difficultés : déficit budgétaire, fermetures de lits et de services, restructurations à marche forcée, personnels surchargés et en nombre insuffisant, dégradation des conditions de travail... Ce sont la qualité et l'accès aux soins pour tous et toutes qui sont remis en cause. La loi HPST (Hôpital, patients, santé, territoires) est loin de résoudre ces problèmes et constitue même, de son point de vue, un danger pour l'hôpital public. Il est ainsi programmé 4 000 suppressions d'emplois. Pour la Seine-Saint-Denis, le regroupement des trois hôpitaux Avicenne, Jean-Verdier, René-Muret est engagé, semble-t-il, sans cohérence médicale et sanitaire faute de tenir compte des réflexions et propositions des professionnels de santé, ni des besoins de la population des bassins de vie réciproques. Ainsi, plus précisément, l'inquiétude est grande à l'hôpital Jean-Verdier : disparition d'unités de soins transférées vers Avicenne (chirurgie générale, médecine, cancérologie, stérilisation) avec une perte de 23 lits seulement pour la médecine ; crainte de voir les urgences adultes transférées à Avicenne avec également des laboratoires ; regroupement de services touchant le personnel administratif. Aujourd'hui les lits d'aval des urgences adultes et ceux de courte hospitalisation des urgences pédiatriques sont fermés faute de personnels soignants. Personnels, médecins et organisations syndicales s'inquiètent du devenir de l'hôpital dont l'activité pérenne ne peut se limiter à la pédiatrie, à la maternité, à un service de gastroentérologie et d'addictologie. Un centre hospitalier tel que l'hôpital Jean-Verdier doit être en capacité de répondre aux besoins croissants de la population, notamment les jeunes et les personnes âgées plus nombreux sur ce territoire. Elle lui demande quels engagements elle va prendre pour garantir l'existence de l'hôpital Jean-Verdier, le maintien et le développement de son activité.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80211

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 juin 2010, page 6276

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)